



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 2 août 2022

ANBL publie ses résultats du premier trimestre pour 2022-2023

Fredericton, NB - ANBL a publié ses résultats non vérifiés pour le premier trimestre terminé le 3 juillet 2022. Les ventes totales de produits pour le trimestre se sont élevées à 133,7 millions de dollars, soit une augmentation de 3,1 pour cent par rapport à la même période l'an dernier. Le bénéfice net pour le trimestre s'est élevé à 52,3 millions de dollars, soit 1,4 % de plus que le bénéfice net de 51,6 millions de dollars enregistré au premier trimestre de l'année précédente.

Les principales tendances des ventes de produits pour le premier trimestre (4 avril 2022 - 3 juillet 2022) par rapport au premier trimestre de l'année dernière sont les suivantes :

- Les ventes de vins ont augmenté de 4,4 pour cent, soit une hausse de 1,1 million de dollars
- Les ventes de spiritueux ont augmenté de 6,1 %, soit 1,7 million de dollars.
- Les ventes de bière ont augmenté de 0,7 pour cent, soit 0,4 million de dollars.
- Les ventes de coolers et de cidre ont augmenté de 4,2 pour cent, soit 0,8 million de dollars.

ANBL a continué à travailler en étroite collaboration avec les partenaires et fournisseurs internationaux de la chaîne d'approvisionnement au cours du trimestre afin de relever les défis de la chaîne d'approvisionnement. L'équipe expérimentée d'ANBL a pu continuer à répondre aux besoins des clients en recommandant une vaste gamme de produits de portefeuille alternatifs.

Au cas où vous l'auriez manqué

Partenariat avec le Dépôt Alimentaire

Dans le cadre de sa stratégie globale de responsabilité sociale d'entreprise, ANBL concentre ses efforts de soutien communautaire sur la sécurité alimentaire afin de s'assurer que les contributions d'ANBL ont une large portée et un impact fort et direct dans diverses communautés du Nouveau-Brunswick.

Ce printemps, ANBL s'est associée au Dépôt Alimentaire, un organisme de bienfaisance à but non lucratif qui sert plus de 100 agences partenaires, y compris 63 banques alimentaires à travers la province. Au printemps, ANBL a fait un don de 25 000 \$ au Dépôt Alimentaire pour les jardins communautaires et les fournitures des banques alimentaires, ainsi que 10 000 \$ pour les coûts de réparation de l'entrepôt. Plus d'informations sur cette initiative se retrouve [ici](#).

Lancement d'un comité consultatif avec des producteurs locaux

Dans le cadre de sa stratégie pluriannuelle pour les producteurs locaux, ANBL a tenu sa première réunion du Comité consultatif des producteurs locaux le 27 juin 2022. Ce comité, composé d'ANBL et de représentants de toutes les catégories de producteurs d'alcool locaux de la province, a été établi comme un forum de collaboration pour partager des informations, entendre les commentaires des producteurs et partager les meilleures pratiques de l'industrie. Plus d'informations sur ce comité se retrouve [ici](#).

Lancement du tout premier programme pilote avec la communauté d'Elsipogtog

Le leadership d'ANBL a eu le plaisir de lancer un programme pilote de magasin d'agence des Premières Nations en partenariat avec la communauté d'Elsipogtog. La communauté travaille à l'ouverture de son premier magasin de franchise ANBL plus tard en 2022 dans le centre commercial d'Elsipogtog. Le programme pilote de magasin de franchise des Premières Nations est conçu pour créer un partenariat entre ANBL et certaines communautés des Premières Nations, en offrant un meilleur service à la clientèle et une expérience de magasinage améliorée. Plus d'informations sur ce programme se retrouve [ici](#).

À propos d'ANBL

ANBL est une société d'État provinciale responsable de l'achat, de l'importation, de la distribution et de la vente au détail de toutes les boissons alcoolisées dans la province. Elle dessert le public et les titulaires de permis par le biais de 40 points de vente au détail corporatifs, 88 points de vente d'agences privées, 87 magasins d'agences de producteurs locaux et 73 épicereries vendant du vin, du cidre et de la bière, en date du 3 juillet 2022. Son portefeuille de produits comprend plus de 2 500 produits, dont des vins, des spiritueux, des bières et d'autres produits, tels que des glacières et des produits à base de cidre, ainsi que des boissons alcoolisées produites localement.

Au cours des 46 dernières années, ANBL a construit un réseau de magasins dans plus de 29 communautés de la province et emploie actuellement environ 480 personnes.

En vertu d'une convention comptable courante dans l'industrie de la vente au détail, la Société suit un cycle de rapports de 52 semaines, ce qui nécessite périodiquement un exercice financier de 53 semaines. L'exercice de la société se termine le dimanche le plus proche du 31 mars. Généralement, l'inclusion d'une semaine supplémentaire se produit tous les cinq ou six exercices en raison de la date de fin d'exercice flottante de la Société. L'exercice 2022-2023 compte 52 semaines.

Contact pour les médias :

Marie-Andrée Bolduc
Directrice des communications
506-429-4695
media.relations@anbl.com